N° 1 — 20e Année

CINQ CENTIMES LE NUMERO

Mercredi 1er Janvier 1908

REDACTION :
ROUBAIX, rue de la Concorde, 7, près la place du Trichon. — (Téléphone 0561)
TOURCOING, rue Verte, 53 (Téléphone 1570)

Siège administratif :
Rue de Béthune, 27, à Lille
(Téléphone 97)

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES. . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES. . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS. . . 0 fr. 75
LOCALES . . . . 1 fr.

Les annonces seront reçues aux bureaux des journaux à Paris, dans nos bureaux, 20, rue Talbout.

TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : N° 0561 | A TOURCOING : N° 1570
A LILLE : N° 97

ARCHIVES COMMUNALES TOURCOING

Nos Ateliers étant fermés à l'occasion du 1er Janvier, l'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING ne paraîtra pas demain.

L'Almanach du Progrès du Nord est paru

Volume de 250 pages, orné de nombreuses illustrations inédites, imprimé sur papier de luxe, couverture chromo en couleurs. Il est mis en vente dans nos bureaux, chez nos correspondants, dans les kiosques et principales librairies. Le réclamer à tous nos vendeurs

Prix : **40 centimes**
par poste, port 30 cent.

Lire plus loin :

— A Hasnon, un voiturier glisse du son siège et la roue lui écrase la tête.

OPINIONS

Choses du Dehors et du Dedans

Mon honorable collègue et ami Louis Martin, a écrit dans le Rappel une page de politique et d'histoire, un de ces articles comme on n'en fait plus, — mais il n'en fait jamais d'autres — sur le « vote par procuration » et le « vote personnel ». Il est vrai que les Lamartine, les Victor Hugo, les Berryer, les Michel de Bourges, les Montalembert, les Ledru-Rollin, les Arago, les Dufaure, les Jules Favre, avaient trouvé indigne d'eux et du mandat dont ils étaient revêtus, de voter « par la main d'autrui ». Ils avaient pensé que de tels votes sont sans valeur, sans authenticité, sans moralité. Ils observaient « la règle de la présence réelle ». Et dans l'intervalle de leurs travaux parlementaires, ils avaient encore le temps et l'énergie d'écrire des livres qui sont l'éternelle gloire de l'esprit français.

Mais ils ne laissaient pas dévorer leur vie féconde par les occupations risibles du temps présent. Qui supporterait l'idée de tels hommes, courant éperdus, ahuris, de commissions en commissions et de groupes en groupes, dans toutes les parties du palais législatif, quittant la séance, y rentrant, la quittant encore, pour voler au téléphone, à la salle d'attente, recevoir les clients, se faire inscrire aux audiences du lendemain ? Voyez-vous un Victor Hugo, un Lamartine et de moindres, mais encore respectables « pointer toute la matinée dans l'antichambre d'un ministre ou d'un sous-secrétaire d'Etat, pour obtenir des rubans et des médailles à distribuer dans leurs circonscriptions, griffonner, apostiller, signer cinquante lettres de recommandation par jour, non seulement députés, mais conseillers généraux, conseillers municipaux, maires de leurs communes, couverts de mandats superposés, et, avec cela, si misérables, qu'ils se font refuser la porte par les chefs de bureaux des ministères et moquer par les garçons de service ?

Tout se tient : on nous a fait une vie parlementaire impossible — on appelle cela la vie parlementaire ! Le Chambre n'est plus dans la Chambre : elle est dans les couloirs, dans les escaliers, dans les tramways, dans les autos, pour courir d'une mendicité à une autre mendicité. Entrez dans la salle des séances : les bancs sont presque vides, la figure imperturbable du président plane sur une vaste solitude. On pense que les députés sont de loisir — les malheureux ! Ils travaillent bien plus durement que s'ils étaient ici, occupés à cent besognes ingrates, agents voyers, facteurs, téléphonistes, commissaires, décorateurs en tous genres, quémandant de porte en porte des faveurs pour leurs amis ou pour leurs ennemis, traînant leurs bottes, portant leurs bâts et voilà donc pourquoi quelques bancs de la salle des séances est désertée ! Et, lorsque circulent les urnes, portées par les huissiers dit-on, les présents votent pour les absents : les présents d'aujourd'hui savent qu'ils seront les absents de demain : [illegible] tôt.

[illegible] un point, il faut chan[illegible] à partir du scrutin nominal d'arrondissement et de sous-arrondissement, qui lui-même est hié au mal « rubanite ». C'est quand approche le 1er janvier que ce mal prend en France toute sa fureur. Comment mon éloquent collègue, M. Louis Martin, aux paroles persuasives, obligerait-il les députés à demeurer à leur place, en séance, et à voter de leurs propres mains, tandis que le fléau sévit au dehors et réclame leurs soins intrépides ? Comme le pompier court au feu, le médecin héroïque court au choléra et à la peste noire, le député d'arrondissement court à la rubanite bubonique. Il sait les officines où se préparent en secret les remèdes efficaces ou les émollients consolateurs.

La question des décorations a surtout ce trait singulier, qui rend une solution raisonnable extraordinairement difficile, c'est que ceux-là méritent le plus d'être décorés qui le désirent avec le moins d'ardeur, quoiqu'ils le désirent cependant, se travaillent et s'agitent le plus modérément, quoiqu'ils s'agitent néanmoins ; mais ils sont vaincus d'avance par ceux qui le veulent à la folie, d'autant plus dignes de ne l'avoir pas ! Triste sort de l'amour discret et vertueux ! C'est toujours le fanatisme qui l'emporte et la décoration, pour être gagnée, demande d'être un peu violée.

Nos ministres devraient décorer les gens qui ne le demandent pas, ils devraient eux-mêmes les distinguer, aller au-devant du mérite et des talents : ce serait une grande nouveauté républicaine et démocratique, et un art nouveau de gouvernement qui vaudrait bien l'art d'aujourd'hui ! Mais comment cette recherche serait-elle possible à nos ministres, plus surmenés à eux seuls que la foule des députés ensemble ? « Tu signaleras une fois, et sans recommencer, tu prendras ce courage de signaler à M. Clémenceau, à M. Maujan, peut-être à M. Dourgnac, un citoyen décorable qui, depuis cinquante ans d'une vie éprouvée, sert la République et son pays, sans réclame, républicain avant la République. — C'est parfait ! Voilà un honnête citoyen ! Qu'il se contente donc du témoignage de sa conscience ! Est-ce que j'ai des décorations pour lui ? Regarde ma corbeille, elle est vide : tous les gâteaux de miel que j'avais, je les ai semés sur ma route à cette horde hurlante de cerbères qui me suivent et menacent de me dévorer ! »

Nous aurons le budget pour le 31 décembre à minuit, si nous acceptons les conditions du Sénat ; mais ce ne sera pas notre budget, ce sera le budget de M. Poincaré. Je ne dis pas qu'il ne vaille pas le nôtre, je dis que ce n'est pas le nôtre, et alors, à quoi servons-nous ? A quoi ces longues discussions, dont tout le résultat tombe en un moment ? Notre budget est tout changé, son caractère, sa physionomie. Le Sénat a beau jeu, il parle le second, ce qui est toujours plus commode, et quand il a fini, le rideau va tomber sur l'année 1907.

Je voudrais que le Sénat commence et que les rôles soient intervertis : c'est alors que nous aurions le bon bout de la pièce.

***

M. de Bülow, chancelier d'empire, exproprie les Polonais en masse pour une valeur d'un milliard de francs ; convenez que Bebel et les autres sont des exproprietaires médiocres.

HECTOR DEPASSE.

BONNE ANNÉE !

De la joie partout .... ou presque

Série d'interviews

1908 : premier janvier, le premier jour d'une nouvelle année ! Cet événement se reproduit depuis pas mal de siècles déjà, mais il fait toujours plaisir, peut-être parce qu'on s'imagine obscurément que cette nouvelle portion du Temps sera plus favorable que l'ancienne.

1908 paraît devoir être une année satisfaisante. Elle se présente bien, elle est normalement conformée : il fait froid ! Quand en juillet dernier nous grelottions, nous disions, ironiquement amères, que désormais le soleil luirait en janvier. Cela s'alliait dans notre esprit à des visions désastreuses, des sinistres, du chaos. Bonne vieille, 1908 nous rassure, elle débute comme ses sœurs défuntes, par un temps terriblement glacial. « Ça pique », et l'ordre reste l'ordre. Réjouissons-nous !

Donc, voici le Nouvel-An. Voici revenu le jour où les frères ennemis se jettent dans les bras l'un de l'autre, lèvent leurs verres à des bonheurs réciproques. Dans les plus humbles logis, dans ceux où la misère donne à ses esclaves au moins un jour de répit sur trois cent soixante-cinq, il y a un air de fête, deux ou trois êtres assemblés sous la lampe, songeant au passé et à l'avenir. Voici revenu le jour qui semble ne pas compter dans l'ordinaire de la vie, qui est comme un arrêt dans la perpétuelle lutte et qu'on emploie à respirer un peu de joie. On a dit que le Nouvel-An « se perdait » comme toutes les autres fêtes traditionnelles, que bientôt il n'y en aurait plus, comme il n'y aurait plus de Noël, de 14 juillet, etc... Les gens qui disent cela ont le double tort d'être des grincheux et de se tromper. Le Nouvel-An reste une vieille coutume profondément enraciné dans nos mœurs. Tout le monde, depuis des jours et des jours, y pense, et chacun a sur cette solennité annuelle son opinion, sa façon de voir et de comprendre.

Pour bien finir 1907, je me suis livré à de multiples interviews. A divers représentants de diverses catégories de citoyens, j'ai demandé : que pensez-vous du Nouvel-An ? Pas un n'est resté muet.

Le Nouvel-An étant, entre autre choses, le jour des étrennes, on peut diviser les opinions en deux catégories : celles des gens qui en reçoivent et celles des gens qui en donnent.

Ceux qui reçoivent

Ce sont les plus nombreux et certains sont encore au berceau. Il y a les enfants, les ouvriers, les employés, les concierges, les mendiants, etc.

Pour les enfants, ce jour, naturellement, n'est que joie. « Monsieur, m'assure un blondin de neuf ans, je pense que le jour de la bonne année est le plus beau après celui de la fête de maman. D'abord, il n'y a pas d'école : le maître est parti à son pays. Puis, mes parents vont me donner de belles choses ! très belles ; je les ai vues dans l'armoire... mais je n'ai rien dit. Puis, toute la journée, il y aura du monde à la maison : les amis de papa et de maman vont venir, et ma grande cousine, mon oncle, ma tante, mon parrain, et l'on rira beaucoup ! je serai content ! »

Les ouvriers n'ont pas cette expansion, mais ils s'en apprécient pas moins le premier janvier. Ils aiment la gratification du patron et l'indulgence de la patronne — celle du logis — qui pardonne à la vieille coutume de boire un coup ce jour-là ! Pour l'ouvrier en général, le Nouvel-An est en effet consacré au café. Après le grand nettoyage du matin, il va, rasé, habillé dans son complet de mariage, chez le patron. Il tâche de ne pas faire trop d'arrêts en route, pour se présenter proprement. Il a, courbettes, bibelotiennes, chapeaux tournés et retournés entre les gros doigts et le bon argent, s'il ne l'a pas dans son portemonnaie depuis la Saint-Sylvestre. La corvée est terminée ! Alors, oh, alors, gai l'an neuf ! Le bon ouvrier visite tous les estaminets de la ville. Comment faire autrement ? On ne peut tout de même pas la souhaiter bonne et heureuse à Jules, sans seulement prendre une chope... quand on a touché la gratification !

C'est pourquoi les cabaretiers sont les gens les plus heureux en cette journée. Pas un mortel qui ait de pareilles étrennes. Mais les cabaretiers n'ont pas d'opinion sur le Nouvel-An. Ils n'ont pas le temps, du moins, de la formuler. Ils encaissent ! Les pièces tintantes se chargent assez de dire leur joie !

... Hélas ! Hélas ! pourquoi tant de mélancolie chez la petite employée, à laquelle, après avoir acheté deux sous de quelque chose, je posai la sempiternelle question : que pensez-vous du Nouvel-An ? La pauvrette regarda d'abord ses ongles, puis fit la moue. « Ce que j'en pense ? Il va falloir que j'embrasse tous mes camarades du magasin, hommes et femmes. Ce sera très fatigant. Et ça vient après tant d'autres fatigues, que j'en suis effrayée ! Le Nouvel-An pour nous, Monsieur, c'est un jour qui est précédé d'une semaine où nous n'avons pas un instant libre. Notre gorge est sèche d'avoir proféré tant de « Madame désire ? » ; nous avons les joues rudes d'avoir trop souri ..., ce qui est très ennuyeux pour une jeune fille. Certes, tout n'est pas rose au 1er janvier ! mais enfin, une chose me console, c'est que cette année m'apportera peut-être un mari, et qu'ainsi, en 1909, je ne serai plus employée de commerce. »

Comme les jeunes filles sont pratiques, à notre époque !

Je n'en finirais pas si je continuais à énumérer toutes les satisfactions de ceux qui reçoivent des étrennes. Passons un peu à ceux qui les donnent.

Ceux qui les donnent

Ce sera moins long. L'opinion des gens qui offrent des étrennes est que ce jour du Nouvel-An est très agréable, puisqu'il leur permet de donner un témoignage palpable de leur affection ou de leur sympathie.

La grande majorité des patrons se soumet avec plaisir à la coutume des gratifications. Pour quelques-uns c'est un réel sacrifice, mais ils l'accomplissent volontiers, heureux de voir sur la figure de leur employé un air de bonne humeur qui en dit long sur son dévoûment.

Quant aux papas, aux mamans, aux bons vieux oncles, ils sont démesurément satisfaits de remplir les menottes gourmandes en échange d'un gros baiser. Un de ces derniers, que j'interrogeais, me répondit carrément : « Moi, je ne pense rien sur le Nouvel-An, je le célèbre ! »

Les autres

A côté des gens qui reçoivent ou donnent des cadeaux, il y en a d'autres qui ne font rien de ces deux actes, mais auxquels est infligé le supplice des visites.

Je vous avouerai que ces gens-là sont inabordables en ce moment. Dès qu'on leur parle du Nouvel-An, ils gémissent comme si on les étranglait. Le maire, les généraux, le Préfet, tous les personnages qui détiennent, dans une ville, une parcelle d'autorité, et ont droit aux révérences du commun des mortels, sont d'accord pour résumer ainsi leur opinion : « Le Nouvel-An est le dernier des jours, bien qu'il soit, en fait, le premier de l'année. Nous nous levons avant l'aube. Nous n'avons pas le temps d'embrasser nos femmes, nos filles, nos fils, pour courir écouter des gens en cravate et gants blancs. Nous ne déjeunons pas, et le soir de ce beau jour, nous rentrons chez nous, fourbus, rendus et nous nous endormons à table, avant d'avoir avalé la dernière cuiller de notre potage ! Le Nouvel-An ! triste, très triste ! »

En effet !... Pour finir, j'aurais voulu avoir l'opinion d'un journaliste. Mais le journaliste — qui écrit et ne parle pas — est rebelle à l'interview. Peut-être pense-t-il tout simplement qu'il est heureux d'avoir l'occasion de souhaiter la bonne année à ses lecteurs, ici, ce jour-là, sa copie n'est pas digne du panier !

André BELVALLEE.

A BATONS ROMPUS

Depuis plus d'un mois nos magasins de toutes sortes, mais plus spécialement les Nouveautés, les Bijoux, les Jouets, les Confiseries ont repris leur annuelle et fructueuse animation.

C'est l'époque des fêtes et des cadeaux, l'époque des étrennes.

Qu'il pleuve ou gèle sur les trottoirs et dans les rues où viennent se briser les fastueux étincellements des vitrines, les visiteurs sont chaque année plus nombreux et plus exigeants dans leurs libéralités.

C'est que ne sont pas morts dans les cœurs des enfants, petits et grands, à qui l'usage veut qu'on donne, les désirs de merveilles et l'imagination magique des joies à venir.

Imaginations et désirs sont chaque année plus forts au contraire, en raison même des perfectionnements que la science apporte dans tous les détails de notre vie.

Cadeaux et jouets doivent suivre le mouvement général pour contenter l'acheteur difficile et réaliser un peu du rêve chez celui qui reçoit.

Voilà pourquoi nos magasins deviennent de plus en plus luxueux et plus richement fournis. Les fabricants connaissent tous les désirs des foules et s'ingénient à créer pour les satisfaire.

Les prix importent peu. On est libéral un jour de fête et les choyés sont toujours aussi heureux ; les jolies mains avides sont bien pressantes et bien jolies les yeux dans la grâce rapide des remerciements.

L'ingéniosité des fabricants fait si bien d'ailleurs qu'elle se met à la portée de toutes les bourses. Nos magasins sont, grâce à eux, de véritables paradis où, s'il est modéré sans doute, chacun peut trouver satisfaction.

La gracieuse coutume des cadeaux et des étrennes est donc loin de s'éteindre, puisque donnants et preneurs sont, toujours aussi chercheurs de nouveautés et de fantaisies même coûteuses.

On a dit toutes les folies possibles sur cette gracieuseté des cadeaux et des étrennes, comme si ce qui fait trêve au temps aux âpres combats pour la vie, ce qui rapproche un moment et tout près les cœurs, pouvait être injustement supprimé.

Supprimer les cadeaux ! supprimer les étrennes ! L'homme, grand enfant, voudrait-il briser lui-même ses jouets, lui qui se plaît déjà de s'amuser si peu ?

Le regard de l'enfant qui si profondément remercie et si naïvement croit aux légendes pittoresques dont on entoure ses cadeaux, le baiser de la femme aimée qui, tendrement confiante, rendit meilleures les heures difficiles et qu'un bijou tente aujourd'hui de récompenser, sont-ils si peu précieux que des malpris songent à les anéantir ?

Mais ce sont là les sourires de la vie !

On a fait beaucoup d'esprit et facile sur les étrennes et les cadeaux ; mais au fond et quoi qu'il en dise, l'homme aime à donner, pour ne pas dire à se donner. Faire sourire ceux qu'on aime, jeter autour de soi comme un rayon de bonheur, c'est encore la suprême joie de celui que le poète appelle :

Un Dieu tombé qui se souvient des cieux

L'homme sait quand il veut redevenir Dieu et bon.

***

Etrennes et cadeaux vivront autant que nous, mais par ce nous, j'entends les seules offrandes du cœur, dégagées de tout esprit mercantile.

Le commerce offrait des étrennes à ses clients. En raison des difficultés de l'existence et du renchérissement des vivres, le commerce a supprimé ses étrennes.

Est-ce à dire pour cela que la tradition des étrennes dépérisse ?

Parce qu'il avait plu aux commerçants de donner à des primes plus ou moins quelconques ce jolis mots d'étrennes, le nom de puriplait pas l'intention.

Attirer des clients par l'appât d'un cadeau, c'était l'une des manifestations de la concurrence contraignire que subissent aujourd'hui toutes les transactions ; la concurrence et le renchérissement de tout obligent le commerce à cesser désormais ses manœuvres à la clientèle, le cas est déplorable, j'en conviens, mais pas mortal pour la tradition des étrennes.

Disons simplement que les primes sont mortes ; mais les étrennes vivront toujours et, mieux, feront vivre les commerçants.

Au surplus, pour les tirer de leur fâcheuse situation, nos commerçants auront l'appui des pouvoirs publics et des économistes les plus distingués.

Souhaitons que pour leurs étrennes — eux qui en peuvent plus accorder — reçoivent enfin l'assurance d'une amélioration prochaine.

Ces étrennes relèvent de l'économie et d'études spéciales. Je les désire pour tous nos fournisseurs, car il est probable qu'eux satisfaits, j'en sentirais un peu l'effet.

En attendant, et pour montrer que je ne suis pas en reste d'avances, je vais faire profiter mon charcutier d'une lecture récente et qui peut-être l'intéressera.

Nous sommes en plein hiver et parler charcuterie en ce moment c'est, en somme, faire de l'actualité.

De quoi se plaignent nos détaillants ? L'origine de leur malaise ?

C'est, nous disent-ils, la difficulté de trouver dans l'élevage français des sujets assez nombreux et convenables et l'élévation des droits de douanes sur les produits étrangers.

Or, j'ai lu dans un récent numéro de la « Presse Coloniale », sous la signature de M. F. Lagrand, consul de Serbie à Lille, une chronique suggestive :

« Nous sommes vivement que les commerçants français portent de plus en plus leur attention vers la Serbie, et pour les y encourager, nous croyons bien faire en leur donnant un aperçu des prix pratiqués en ce pays ainsi que les frais divers auxquels est assujettie l'exportation des porcs.

Le porc vaut en moyenne 14 bas, 0 fr. 60 le kilo vivant, et pèse environ 125 kilos, soit 75 francs ; frais de transport, assurance, nourriture en route (8 jours) : 14,50 ; douanes et divers : 15,50 prix maximum. — Soit au total : 105 francs.

Ce qui porte le kilo vivant à 0 fr. 84.

En admettant que la revente se fasse au cours moyen de 1 fr. 30, il ressort encore un bénéfice net de 46 centimes au kilo, soit 57 fr. 50 par tête de bétail.

Ces prix se passent de commentaires ; chacun comprendra qu'il y a là une importante source qui non seulement fera bénéficier le commerçant mais vivifiera encore dans une large mesure combler les moyens d'existence des nécessiteux en permettant de vendre ce produit à meilleur compte que les similaires français. »

Gageons que pour ce renseignement — quelque chose la presse est bonne — mon charcutier me donnera des étrennes !

Gaston FRANQUET.

MORT SUR LA BRÈCHE

Le Garde des Sceaux meurt subitement

Le décès au Sénat. — L'émotion au Parlement. Suppression des réceptions. — Funérailles nationales.

Paris, 31 décembre.

M. Guyot-Dessaigne est mort subitement ce matin, dans la salle des Conférences du Sénat.

Le garde des sceaux, après le vote de l'enquête sur la liquidation des congrégations, avait quitté la salle des séances avec MM. Bourdon, directeur des grâces, Lecherbonnier, directeur des affaires civiles, et Dusevel.

A la porte de cette salle, il se croisa avec M. Le Provost de Launay, à qui il dit : « Monsieur Le Provost de Launay, je vous remercie des paroles que vous venez de prononcer. J'en suis extrêmement touché. »

Le sénateur des Côtes-du-Nord répondit : « Monsieur le garde des sceaux, ce que j'ai dit est très naturel ; car si je suis votre adversaire politique, je vous ai toujours considéré comme un homme honnête et loyal. »

Il rencontra ensuite M. Antonin Dubost, président du Sénat, qui lui serra la main.

Tout à coup, dans la salle des Conférences, M. Guyot-Dessaigne s'arrête. Il se tourna vers le chef adjoint de son cabinet, et lui dit : « Sentez-moi, je tombe ! » M. Guyot-Dessaigne s'affaissa. On le transporta sur un canapé.

On s'empressa autour de lui. Le médecin du Sénat, M. Canolle, et les sénateurs médecins qui étaient présents, les docteurs Peyrot, Reymond, Borne, Bataille, accoururent rapidement.

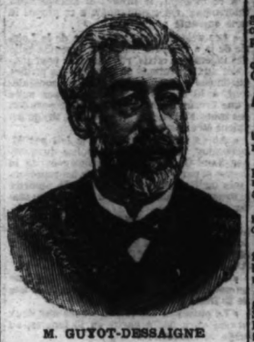

M. GUYOT-DESSAIGNE

Ils ont procédé aux tentatives usuelles en pareil cas, aux tractions rythmiques de la langue. Tout fut inutile.

M. Guyot-Dessaigne était mort.

On alla immédiatement chercher un brancard sur lequel il a été étendu et on a descendu le corps dans une des salles du rez-de-chaussée.

M. Deshayes, directeur du cabinet du ministre, prévenu par téléphone, se rendit chez Mme Guyot-Dessaigne, à qui il apporta la terrible nouvelle.

Un prêtre est entré dans la petite salle où avait été transporté le corps du ministre. Il est resté quelques instants debout près du lit et s'est retiré : c'est, a-t-on dit, un prêtre qui avait assisté à la séance du Sénat.

Le corps du garde des sceaux vient d'être transporté dans une salle du rez-de-chaussée attenante au cabinet du médecin du Sénat. MM. Vedel, chef du service intérieur, et Py, employé du Sénat, procèdent à sa toilette et l'étendent sur un petit lit qui est dressé dans un coin.

M. Guyot-Dessaigne, très pâle, mais les traits nullement altérés, semble reposer. M. Dusevel, chef adjoint du cabinet du ministre de la justice, est à son chevet.

Le commissaire de police du quartier de l'Odéon est venu peu après dresser l'acte de décès. M. Ribodet, chef du cabinet du ministre de la justice, est arrivé en compagnie d'une femme de chambre de Mme Guyot-Dessaigne. M. Deshayes n'est rentré au ministère de l'intérieur où il a eu une conférence avec M. Clémenceau au sujet des formalités du transport du corps et des obsèques. Enfin, à deux heures, sur les instructions du ministère de l'intérieur, le corps de M. Guyot-Dessaigne est transporté dans une voiture des ambulances automobiles et conduit au domicile particulier du ministre, 1, square de la Tour-Maubourg.

Notes biographiques

M. Guyot-Dessaigne était né à Brioude le 25 décembre 1833. Fils d'un ingénieur des ponts et chaussées et petit-neveu du Conventionnel député sous la monarchie de Juillet, dont il ajoute le nom à son nom patronymique, il débuta dans la magistrature par le poste de substitut du procureur impérial à Clermont-Ferrand. Successivement avocat général à la cour de Riom, juge au tribunal de la Seine, il démissionna en 1879.

Retiré à Ceyrat (Puy-de-Dôme), la petite ville de Vichy, il fut du conseiller général de son canton et maire de son village. Il fut porté sur la liste de concentration républicaine aux élections législatives, il fut élu député du Puy-de-Dôme.

A la Chambre, il vota avec la gauche radicale, fut rapporteur de la loi sur la séparation et président de la commission de réforme du code de procédure.

En février 1889, M. Guyot-Dessaigne fut appelé par Floquet au ministère de la justice. Il n'y demeura que quelque jours.

En 1896, sous le ministère Bourgeois, il occupa le portefeuille des travaux publics ; enfin, en octobre 1906, M. Clémenceau, appelé à reconstituer le cabinet à la suite de la démission de M. Barrion, lui confia le ministère de la justice.

M. Guyot-Dessaigne a été, pendant de longues années, le président de la gauche radicale et en fut toujours un des membres les plus écoutés.

Il était le frère de M. Guyot-Montpeyroux qui fut un des adversaires de la politique de Gambetta.

Au ministère de la Justice

C'est par le téléphone que les collaborateurs de M. Guyot-Dessaigne ont appris la nouvelle de la mort.

M. Bourdon se chargea de prévenir les parquets du douloureux événement par moyen d'un télégramme aux chefs de cour, ainsi conçu :

J'ai la profonde douleur de vous faire connaître la mort de M. le garde des sceaux, survenue ce matin au palais du Sénat.

Puis, place Vendôme et rue Cambon, on faisait mettre en berne et voiler de crêpe les deux drapeaux placés au-dessus de l'immeuble.

Les collaborateurs de M. Guyot-Dessaigne étaient partis en toute hâte, les uns au Sénat, les autres au domicile de Mme Guyot-Dessaigne, qui, assez grièvement atteinte, fut prévenue avec tous les ménagements possibles, de la mort foudroyante de son mari.

Mme Guyot-Dessaigne, profondément émue, supporta avec courage cette terrible épreuve. Elle eut la force, comme on lui demandait si elle voulait autoriser le transport du corps de son mari dans les appartements du ministère, où il serait veillé par ses collaborateurs, de répondre :

Mon mari n'a pas voulu habiter place Vendôme de son vivant, je tiens à ce que sa dépouille mortelle soit ramenée ici, auprès de moi, dans notre appartement.

Cet appartement, M. Guyot-Dessaigne l'habitait comme à l'ordinaire, ce jour même, à huit heures moins un quart. Chaque jour, en effet, M. Guyot-Dessaigne se levait à sept heures, et assoupi habilé, bien avant huit heures, il montait en voiture pour aller conduire à la chancellerie.

Depuis qu'il détenait le portefeuille de la justice, il y arrivait chaque jour, très exactement à huit heures. Il était toujours, non le premier, du moins l'un des premiers.

Puis, dès deux heures de l'après-midi, M. Guyot-Dessaigne revenait de Nouvelle à son bureau qu'il ne quittait plus qu'à huit heures du soir, les jours où le Parlement ne siégeait pas.

Vers neuf heures et demie, il sortait de sa voiture et sortit pas après de son cabinet, accompagné de M. Ribodet et de Jérôme-Lévy, qui le conduisaient jusqu'au coupé stationnant devant le perron de l'hôtel de la chancellerie et devant lequel attendaient déjà MM. Bourdon et Lecherbonnier.

Avant de monter en voiture, il s'arrêtait quelques réflexions sur la journée qu'il venait de trouvant d'ailleurs à sa convenance.

M. Guyot-Dessaigne a [illegible] en effet, de la chaleur.

Il se plaignait [illegible] de ne pouvoir que par deux fois, depuis son [illegible] de garde des sceaux, [illegible] de tout au Sénat qu'à la Chambre, [illegible] quitter la séance.